PÉTAIN EST BIEN GARDÉ

(Reportage Robert CHARCOT et M. CHADDEFAUD)

DECOUPEZ CE BON

et envoyez-le à *France-soir*, SERVICE DES RENSEIGNEMENTS, 100, rue Réaumur, Paris, avec un timbre pour la réponse, si vous voulez recevoir GRATUITEMENT *un renseignement ou une consultation juridique (Ecrire au bas de votre question, TRES LISIBLEMENT, votre nom et votre adresse).*

6e DERNIERE

France-soir

DEFENSE DE LA FRANCE . FONDE SOUS L'OCCUPATION (14 JUILLET 1941)

4e Année. — N° 342. — 2 fr. LUNDI 30 JUILLET 1945 100, rue Réaumur (Gut. 80-60)

Ce numéro est vendu au bénéfice intégral du Comité d'aide aux Prisonniers et Déportés de la Presse parisienne

AUDIENCE mouvementée en Haute Cour

LES JUGES de M. le maréchal

LA première semaine du procès en haute trahison fait au maréchal Pétain touche à sa fin. Et l'on est déjà si bien accoutumé à voir l'homme qui fut le plus chargé d'honneurs de ce pays, prendre sa place d'accusé que l'on ne fait même plus attention à la façon dont il entre, dont il s'assied, dont il pose son képi. On a tellement

par J. KESSEL

pris l'habitude de son jeu de mains, de ses accès d'attention et de ses retours à l'inertie, et même de ses propos soudains pour expliquer son silence que, par moments, on l'oublie.

Et soudain, quand le regard retrouve au fond du vieux fauteuil, les bras sur l'accoudoir, cette silhouette déjà familière, c'est avec une sorte de choc intérieur que l'on retrouve l'incroyable et tragique signification de cette image.

Car malgré les pauvres décors, le manque d'espace, la monotonie et l'usure des personnages quotidiens, c'est une des plus douloureuses tragédies humaines et nationales qui se déroule, jour après jour, dans le Palais de Justice.

Comment n'en reconnaîtront-on pas le signe lorsque le propre fils de l'homme qui éleva l'accusé à son rang prestigieux, associe le maréchal Pétain aux criminels de droit commun ? Lorsqu'un général de corps d'armée qui fut sous les ordres du maréchal Pétain, énumère d'une voix sourde les trahisons commises, au nom de son chef, après l'armistice ?

Et lorsque, après avoir appris que les juges qui siègent au procès du maréchal Pétain lui avaient prêté serment de fidélité, on découvre soudain que le procureur général qui requiert contre le maréchal Pétain avait accepté de faire partie de la cour de Riom, nommé par lui ?

Telles sont, en effet, les scènes auxquelles nous avons assisté en ce sixième jour d'audience, et qui suffiraient, en temps normal, à nourrir de substance dramatique, drames, romans ou films.

Voici M. Michel Clemenceau. Pour tous ceux qui ont connu son illustre père, la ressemblance est hallucinante. Le front, la coupe mongole du visage, la moustache blanche, le dessin des lèvres et des yeux, on retrouve tout. Sans doute, le visage et le corps n'ont pas la rudesse ni l'intensité vitale, ni l'agressive et magnifique férocité qui furent celles de Georges Clemenceau. Mais affiné, décanté leur reflet anime les traits, les attitudes, le comportement de son fils. A 72 ans, M. Michel Clemenceau montre une verdeur surprenante. Le mouvement est jeune. Le cœur violent. L'esprit ne désarme pas. Il a bien hérité de son insolence et de la puissance de mépris et de haine qui valurent à son père d'être appelé le Tigre.

Dès août 1940 il a interdit par lettre au maréchal Pétain et à ses ministres d'oser se réclamer du nom de Georges Clemenceau.

« Mon père l'a nommé maréchal, s'écrie M. Michel Clemenceau. Mon père le regretterait aujourd'hui. »

Puis, s'étant rendu auprès du maréchal Pétain à Vichy en 1942 pour que fût adouci le sort de Georges Mandel et Paul Reynaud au Portalet et le maréchal Pétain l'ayant invité à dîner, M. Michel Clemenceau lui répondit :

— J'ai partagé deux jours la gamelle de mes amis. Ce n'est pas pour partager votre repas !

Et aujourd'hui, parlant de l'assassinat de Mandel, M. Michel Clemenceau a demandé :

— Qui des repris de justice ou du maréchal de France est le vrai coupable ?

A l'interrogatoire d'identité, M. Michel Clemenceau avait dit qu'il était ingénieur. Ce n'est pas dans sa profession qu'il avait tiré une pareille invective. Elle venait de plus loin.

Le témoin qui suivit portait quatre étoiles sur les manches de sa vareuse. Il commandait l'armée des Alpes. C'était le général Doyen qui, de septembre 1940

1 SUITE PAGE 2

LA SEMAINE DE L'ACCUSATION

AUJOURD'HUI dimanche, repos pour les acteurs du procès Pétain. Demain les débats reprendront et nous entamerons alors la semaine du procès prévu pour douze jours. Successivement MM. Paul Reynaud, Edouard Daladier, Albert Lebrun, Jules Jeanneney, Louis Marin, Armand Gazel, Léon Blum, Charles Roux, Michel Clemenceau, le général Doyen et le président Caous se sont fait entendre.

Voilà le résumé de leur déposition:

PAUL REYNAUD

— La chance de Pétain est sa figure marmoréenne, a déclaré Paul Reynaud, qui s'est surtout évertué à justifier son action au moment des événements de juin 1940 et les conditions dans lesquelles il avait appelé l'accusé au pouvoir.

EDOUARD DALADIER

— Je dis en toute conscience que le maréchal Pétain a trahi son devoir de Français, a affirmé l'ancien président du Conseil, qui a rappelé que le gouvernement de Pétain n'avait qu'un but : discréditer la République après l'avoir déshonorée.

ALBERT LEBRUN

— J'estime que le maréchal Pétain aurait dû se retirer, on aurait eu un gauleiter, ça aurait été plus clair ! est venu déposer à la barre l'ancien président de la République, qui n'a pas pu retenir ses larmes au souvenir de la patrie trahie.

JULES JEANNENEY

— Le vote qui accorda les pleins pouvoirs au maréchal Pétain nous fut extorqué, et selon une formule que j'employai le jour même, ce fut un véritable entôlage ! s'exclama le ministre d'Etat, tout frémissant encore d'indignation.

LOUIS MARIN

— Je dis que ceux qui ont sollicité et accepté l'armistice ont trahi les devoirs de leur charge. Ils ont trahi la confiance que la France avait mise en eux ! s'écria, vibrant, la lavallière en bataille, l'ancien ministre Louis Marin, qui ajouta : on ne triche pas avec l'honneur.

ARMAND GAZEL

— En pleine guerre, fin septembre ou début octobre 1939, le maréchal, au cours d'une cérémonie officielle, serra la main de l'ambassadeur d'Allemagne, bien qu'auparavant il m'ait demandé conseil et que je l'aie exhorté à s'abstenir de toute manifestation, a tenu à souligner l'ancien conseiller d'ambassade de l'accusé en Espagne.

LEON BLUM

— C'est l'abus de confiance moral qui est à la base du gouvernement de Vichy. C'est ce que j'appelle la trahison ! a stigmatisé avec force le leader socialiste, dont la pathétique déposition éleva pour la première fois le ton des débats.

CHARLES ROUX

— L'anglophobie était à Vichy la pierre de touche de la germanophilie, a déclaré l'ancien secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, dont le plus clair de la déposition a été la poignée de mains qu'il a donnée à l'accusé avant de se retirer de la salle.

MICHEL CLEMENCEAU

— C'est mon père qui a fait de l'accusé un maréchal de France, il le regrettérait aujourd'hui, a tenu à dire avec force le fils du « Tigre ».

LE GENERAL DOYEN

Le maréchal m'a dit : la politique de collaboration continuera malgré le départ de M. Laval, est venu préciser l'ancien chef de la délégation française à la commission d'armistice de Wiesbaden.

Notons aussi, pour mémoire, les dépositions du président Caous, de M. Lamarte, de M. Paul Winckler et de Mlle Petit.

UNE EXCLUSIVITÉ France-soir

Anglais et Français

ayons une explication loyale

et ensuite ALLIONS-NOUS!

par lord VANSITTART

ancien sous-secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office

JE suis un vieux partisan de l'entente franco-anglaise. C'est là une histoire qui a connu des hauts et des bas : dans un monde imparfait, il y a nécessairement des désaccords accidentels même entre amis.

Ces trente-six années ont été remplies de promesses qui n'ont pas toujours été complètement tenues ; cependant, le monde aurait été plus pauvre sans elles. « La sagesse, dit l'Ecriture, se justifie dans ses enfants » et, en notre siècle, nos deux pays ont été assez sages pour comprendre qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre. J'ai vécu de longues années et j'aurais donné beaucoup pour voir de part et d'autre plus de réelle bonne foi. A travers toutes ces vicissitudes, j'ai toujours cherché à garder la meilleure opinion des deux parties, même quand elles se trouvaient dans un état d'esprit déraisonnable.

On connaît la formule consacrée : « Verser de l'huile sur des eaux agitées ». L'huile est devenue maintenant tout autre chose qu'un lubrifiant dans les relations internationales. C'est un des éléments de cette malheureuse affaire syrienne et il faut en dire quelques mots : nous avons notre part, nous ne voulons pas celle des autres et les Français ont le droit de posséder la leur en pleine sécurité.

Mais je désire en finir avec cette matière, et m'occuper de quelque chose qui soit plus limpide.

Après plus de 30 ans d'expérience politique, je n'attends pas trop de la politique. Que personne ne juge cynique cette attitude : elle est simplement raisonnable.

Deux grandes déceptions

Cependant j'ai eu au moins deux grandes déceptions dans nos sympathies politiques.

Lord VANSITTART

Lord Vansittart, qui fut, pendant près de vingt ans, sous son ancien nom de sir Robert Vansittart, sous-secrétaire d'Etat permanent au Foreign Office, est un des hommes d'Etat britanniques qui connaissent le mieux et qui aiment le plus la France. Il donna aussi la mesure de sa sagacité en ne cessant de mettre son pays, pendant les années qui précédèrent la guerre, en garde contre la menace hitlérienne.

On lira avec intérêt l'article ci-contre que lord Vansittart consacre aux rapports franco-anglais.

La première fut le désastre de 1940 et ses conséquences. Cet épisode a duré quatre interminables années et ce sera toujours mon orgueil que nous ayons autant travaillé à y mettre fin.

Ma seconde déception est l'actuel désaccord anglo-français. Je demande peu à la vie, mais j'en attendais mieux que cela. Après tous les orages que nous avons traversés ensemble, les équipages fraternels de nos deux navires doivent-ils commencer à se chamailler au port ? Nous pourrions désespérer du bon sens si nous grossissions cet incident, c'est pourquoi je refuse de le faire. Je refuse aussi d'entrer dans de trop nombreux détails parce qu'on peut s'y noyer. Nous devons certainement essayer de regarder d'un peu plus près cette querelle, qui trouble l'aube de la paix. La raison fondamentale de ce désaccord est peut-être que les Français, à qui certaines de nos expériences furent épargnées, conservent en général plus d'espérance que nous. Soyons francs l'un avec l'autre : la France n'est pas plus populaire en Syrie que nous ne le sommes, par exemple, en Eire. On peut en discuter les raisons, mais on ne changera rien à ce fait : celui qui a prolongé à l'excès sa visite, après le dîner où il avait été invité, ne peut pas rester, par la force, toute la nuit chez son hôte.

Les professionnels de la revendication

Avant la guerre, nous avons rendu les ports irlandais au gouvernement de M. de Valera. Mais sa neutralité a joué nettement en faveur de ces ennemis dont nous le préservions lui et son peuple, ce qui a failli nous coûter la victoire, au moment où la menace des sous-marins allemands était des plus graves, et cela nous a coûté plus de vies humaines que les Français n'en perdront vraisemblablement en Syrie. Cependant, l'attitude moyenne de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Eire, même et surtout après cette amère épreuve, est que nous voulons entendre parler le moins possible de ce pays et de ses habitants : ils ont provoqué plus d'embarras qu'ils ne le méritaient. D'ailleurs, les professionnels de la revendication sont toujours d'insupportables fardeaux.

L'habitude de l'impopularité

Nous nous accoutumons à l'impopularité, mais les Français n'ont pas cette habitude. Ils sont toujours obsédés par le souvenir des jours passés, des jours où le monde était reconnaissant à la France de la culture qu'elle répandait et de la fluidité de sa langue. Quant à nous, nous comptons moins sur la reconnaissance.

L'histoire de nos rapports avec l'Inde au cours de ce siècle peut servir d'exemple.

3 SUITE PAGE 2

LE SENAT AMERICAIN a ratifié la Charte des Nations Unies

WASHINGTON, 29 juillet. — Le Sénat des Etats-Unis a ratifié la charte de la Société des Nations Unies par 89 voix contre deux. Les deux voix contre sont celles des sénateurs républicains Langer et Shipstead. Le sénateur Johnson, également opposé à la charte était absent.

A l'issue du vote, sénateurs et assistants se levèrent, tandis que l'aumônier du Sénat, le R. P. Brown récitait une prière qui avait été spécialement écrite pour la ratification.

Les Etats-Unis sont la première grande puissance à avoir ratifié la Charte. Celle-ci prendra effet quand elle aura été ratifiée par les quatre autres « Grands » et 21 autres nations.

UNE IMPORTANTE RÉFORME FISCALE EST EN PRÉPARATION

L'Assemblée consultative examinera demain le projet d'impôt sur le capital et sur l'enrichissement. Mais, déjà, M. Pleven met au point de nouvelles mesures dont l'ensemble constituera une importante réforme fiscale et qui prendront effet à partir du 1er janvier 1946, au moment de la nouvelle loi de finances.

Ces mesures ont notamment pour but :

1° De favoriser la reprise économique par des dégrèvements judicieux (spécialement pour le bâtiment);

2° De simplifier les opérations de contrôle des bénéfices et des revenus;

3° De remanier la perception de certains impôts indirects;

4° De moderniser la contribution mobilière et la patente;

5 **Enfin, et ce n'est pas la moindre mesure, le taux de l'impôt sur le revenu sera modifié dans un sens favorable pour les familles nombreuses. L'abattement à la base, qui est actuellement de 20.000 francs, sera, par ailleurs, très sensiblement relevé.**

Les camions monteront au gratte-ciel

NEW-YORK, 29 juillet. — Un nouvel immeuble à usage industriel sera bientôt construit à New-York. Il comportera 13 étages et chacun d'eux sera accessible aux voitures et aux camions qui pourront effectuer leurs livraisons directement à chaque étage.

Ce bâtiment, qui doit couvrir une superficie considérable, coûtera 15 millions de dollars et constituera la plus grande propriété privée. Elle sera construite en béton armé et pourra abriter 25 à 30.000 personnes.

L'ACCIDENT DE L'EMPIRE STATE BUILDING A NEW-YORK

L'AVION ENTRA TOUT DROIT dans le mur du gratte-ciel entre le 82e et le 85e étage

et fut réduit en miettes en une fraction de seconde

(Radiophoto A. P.)

(De notre envoyé spécial permanent Georges-Henri MARTIN)

NEW-YORK, 29 juillet (via Mackay-Radio). — Trois heures après qu'un bi-moteur Mitchell, du genre de ceux qui attaquaient les Allemands, eut foncé à toute vitesse au travers du plus haut gratte-ciel du monde (102 étages), on n'a toujours pas pu retirer les corps des victimes apparemment enfermés dans deux ascenseurs, qui se sont écrasés dans leurs cages, l'appareil militaire ayant coupé les câbles et démoli la machinerie des appareils élévateurs.

La chute de ces ascenseurs a dû être vertigineuse et on ne sait pas combien de morts on trouvera. Les autres ascenseurs, au nombre d'une centaine, ont résisté au choc.

J'ai suivi, à la jumelle, l'incendie de l' « Empire State Building » sur place, du pied du gratte-ciel. L' « Empire State » est justement le gigantesque gratte-ciel que les Français ont vu escalader par le singe « King Kong » dans le fameux film du même nom.

New-York est sans doute la seule ville du monde où les gens sortent dans la rue avec des jumelles pour pouvoir suivre un incendie. Mais, même avec des jumelles, il est difficile de distinguer si le trou béant

2 SUITE PAGE 2

Notre reportage photographique

1 M. le président Aussey est le grand chef du service d'ordre; c'est lui qui distribue au compte-goutte les invitations et cartes d'entrée au procès : il n'avait jamais réalisé qu'il avait tant d'amis.

2 Dans l'antichambre de la première Présidence, le commandant du Palais Petit passe des consignes au brigadier de surveillance Danguillaume. Le commandant Petit est responsable de l'ordre et redoute le chahut. Pour lui, les procès les plus courts sont les meilleurs.

3 Devant la porte de l' « appartement-cellule » du maréchal, M. Simon, le directeur du fort de Montrouge, attend son pensionnaire, qui va se rendre à l'audience. Malgré sa fonction ingrate, M. Simon est la crème des hommes.

4 L'audience est commencée : l'une des deux religieuses au service de Pétain tend discrètement l'oreille pour entendre un témoin qui ne la choquera pas : M. Charles Roux, ancien ambassadeur au Vatican.

5 (A gauche) : Le médecin capitaine Racine, pendant les audiences, ne quitte jamais des yeux son client. Le maréchal est, paraît-il, discipliné et obéit sans murmurer à ce jeune officier. — (A droite) : Après chaque audience, les surveillants de l'Administration pénitentiaire rentrent, dans l'appartement du maréchal, le brancard placé près de l'entrée de la première Chambre de la Cour. Tout a été prévu.

6 Pétain est dans sa chambre avec barreaux. Un pompier de service, sur les toits du Palais, domine la situation.

7 MM. les jurés ont chaud et soif. Le buffet du Palais leur fait monter, pendant la suspension, du vin blanc, de l'eau minérale et de la glace. A la reprise de l'audience, ils pourront, en cas de besoin, « rafraîchir » la mémoire du maréchal Pétain.

Voici la super-superforteresse volante...

...pour bombarder le Japon

WASHINGTON, 29 juillet (A.F.P.). — Le « B-33 », nouveau superbombardier américain, vient d'entrer en action contre le Japon. C'est un quadrimoteur à ailes surélevées et à grand rayon d'action. D'un armement égal à celui des « B-29 », il peut emporter un chargement de bombes supérieur et atteindre des objectifs plus éloignés.

Il pèse à vide environ 30 tonnes et en charge complète un peu plus de 50 tonnes. Il porte un équipage de huit hommes. Ses quatre moteurs Wright « Cyclone », à 18 cylindres, à refroidissement par air, développent chacun 2.200 chevaux et actionnent une hélice à quatre pales, à pas réglable commandé électriquement. Les bords d'attaque des ailes sont réchauffés intérieurement pour éviter le givrage.

Huit personnes vivent dans l'intimité du couple Pétain

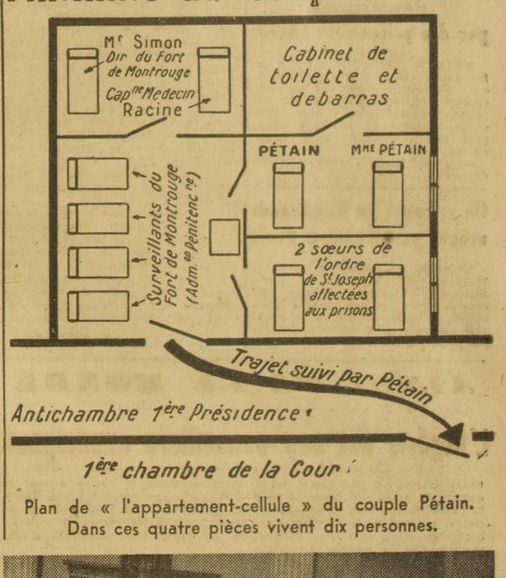
Mr Simon
Dir. du Fort de Montrouge
Capne Médecin Racine
Cabinet de toilette et débarras
PÉTAIN
Mme PÉTAIN
Surveillants du Fort de Montrouge (Adm. Pénitenc.re)
2 sœurs de l'ordre de St Joseph affectées aux prisons
Trajet suivi par Pétain
Antichambre 1ère Présidence
1ère chambre de la Cour

Plan de « l'appartement-cellule » du couple Pétain. Dans ces quatre pièces vivent dix personnes.

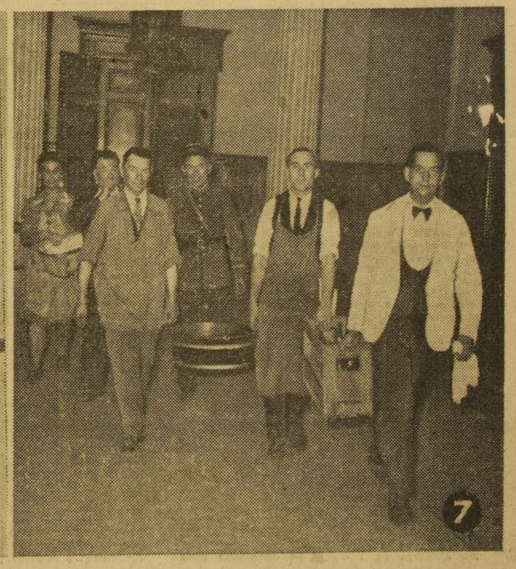

Le sénateur Kilgore, de la Commission pour le désarmement industriel du Reich nous dit :

« Il faut reprendre aux Allemands le milliard de dollars qu'ils ont placé à l'étranger ! »

...Et contrôler leur industrie pendant 15 ans au moins

(De notre envoyé spécial permanent Georges-Henri MARTIN)

NEW-YORK, 28 juillet (par câble via Mackay Radio). — Après une enquête serrée sur place en Allemagne, le sénateur américain Kilgore, retour de Washington, a accordé une interview à « France-soir » sur le désarmement industriel de l'Allemagne, une des grandes questions débattues à la conférence de Potsdam.

Un ennemi des trusts

M. Kilgore est influent au Sénat où il a repris les fonctions qu'avait le président Truman quand il était sénateur.

— La tâche immédiate la plus urgente, nous déclare M. Kilgore, est de fouiller à fond tous les dossiers du gouvernement et des compagnies industrielles allemandes, afin d'établir leurs affiliations internationales. Quand l'armée américaine occupa, à Francfort, les gigantesques bâtiments de l'« I. G. Farben », on trouva, soigneusement cachés et répartis dans soixante endroits différents, des documents importants sur les accords des cartels internationaux. On en a retrouvé dans tous les coins de Francfort, dissimulés dans les monastères, dans les salines et dans les caves. Ces documents fournissaient les noms de 700 compagnies en Allemagne, Amérique du Sud, Etats-Unis et ailleurs, dans lesquelles l'« I. G. Farben » détient des intérêts.

Le sénateur Kilgore est assurément des grands trusts, aussi bien des trusts américains que des trusts allemands, britanniques ou français. Il représente au Sénat des districts miniers de la Virginie de l'Ouest. Son opinion vaut plus qu'une simple opinion personnelle, elle reflète les recommandations de la commission militaire du Sénat enquêtant sur le potentiel de guerre allemand.

Programme minimum de désarmement

Voici les points saillants du programme minimum du désarmement industriel de l'Allemagne, selon M. Kilgore :

1° Contrôler de très près toutes les industries allemandes aisément « transformables » du pied de paix au pied de guerre, même si ce contrôle nécessite une occupation militaire prolongée ;

2° Le minimum du contrôle interallié doit être de quinze ans et plus s'il le faut ;

3° Empêcher la reprise soudaine de l'industrie allemande *en surveillant les placements de capitaux américains en Allemagne et en interdisant totalement l'émission d'emprunts allemands aux Etats-Unis ;*

Fonds à bloquer

4° Exiger des délégués américains au sein du « conseil de contrôle interallié » qu'ils présentent à partir du 1er janvier prochain des rapports fréquents et détaillés au congrès de Washington sur les progrès du désarmement industriel de l'Allemagne, l'application des mesures de contrôle et la manière dont elles sont respectées. Ces rapports devraient être au moins trimestriels ;

5° Empêcher les fabriques allemandes construites en pays étranger de camoufler le réarmement allemand.

(Nous nous souvenons qu'après Versailles, l'usine Zeiss d'Iéna ouvrit une succursale en Hollande où elle continua à fabriquer des instruments d'optique militaire. La compagnie aéronautique Dornier commença à opérer en Suisse. La fabrique Rohrbach fut créée au Danemark. Krupp installa des filiales en Suède et en Hollande. La compagnie hollandaise « Siderus Smit » fut constituée aux Pays-Bas, fabriquant des canons, des tanks et des mitrailleuses. Elle était administrée par des directeurs de chez Krupp qui avaient fourni la majorité du capital.)

6° Empêcher la machine de guerre allemande de se reconstituer par le moyen détourné de l'infiltration de techniciens allemands dans des usines étrangères et la multiplication de « laboratoires de recherches » en Allemagne même. *Les Allemands profitent toujours de leur réputation dans le domaine scientifique pour créer une « cinquième colonne » de savants dans le monde entier ;*

7° La tâche de contrôler l'Allemagne sera considérablement facilitée, si on peut couper l'herbe sous le pied aux gros industriels allemands en détruisant leur puissance financière. *La trésorerie américaine a bloqué les capitaux étrangers représentant 7 milliards de dollars. Chaque compte est étudié afin d'identifier le propriétaire réel.* L'office de gestion des biens ennemis, à Washington, a bloqué 154 millions de dollars de biens allemands aux Etats-Unis. Le « Christian Science Monitor » annonçait récemment que ces biens ne seraient pas rendus aux compagnies allemandes.

« Nous sommes absolument fermés, ajoute M. Kilgore, sur notre politique de blocage de fonds suspects appartenant à des Allemands et le changement récent du ministre des Finances ne modifiera pas notre attitude. Le nouveau ministre, Vinson, dépistera les fonds allemands. Nous savons que les Allemands ont, en Espagne, trois cent millions de dollars et autant en Argentine. *Les Allemands ont 200 millions de dollars dans la principauté de Lichtenstein et autant au Luxembourg.* Les Allemands ont plus de dix millions de dollars en Suède, au Portugal, en Turquie, en Angleterre.

Aux Etats-Unis même, il y a 500 millions de dollars déposés au nom des banques suisses, mais dont les propriétaires réels ne sont pas encore identifiés. Les Allemands, assurément, ont au moins un milliard de dollars dissimulé à l'étranger sous une forme ou sous une autre.

Copyright by France-soir *and* Georges-Henri Martin.

LES JUGES de M. le Maréchal

SUITE 1

jusqu'en juillet 1941 présida la délégation française d'armistice de Wiesbaden.

Le général Doyen ne prétend pas au talent d'orateur. Il fait sa déposition comme on fait un rapport. La voix est sobre, les propos sans éclat ni trouvaille, ni recherche. Mais jusqu'à présent il n'y a pas eu dans cette enceinte un réquisitoire aussi terrible contre la politique de Vichy, contre la politique acceptée, avalisée par le maréchal Pétain.

L'homme qui parle a lutté pendant près d'un an contre la volonté allemande de soumettre, domestiquer, sucer, dépecer la France. Il a entendu le général von Stupnagel lui dire : « Sept générations de Stupnagel ont fait la guerre à la France. Il faut que celle-ci soit la dernière. » Ce qui signifiait : « Le France doit être anéantie. »

Le général Doyen a eu la preuve que les Allemands, outre l'Alsace-Lorraine, annexée aussitôt après l'armistice, voulaient arracher à la France dix départements, sans compter ceux qu'ils entendaient livrer à l'Italie, sans compter les dépouilles de l'Empire.

Le général Doyen a tout fait pour qu'à Vichy on comprenne, on résiste. Et ou le pouvait après le départ de Laval que le maréchal Pétain traitait de « fumier ». Le chemin alors était libre. Vichy avait le choix. Malgré quoi, les trahisons — le mot est du général Doyen — succédèrent aux trahisons. On livra le matériel d'artillerie lourde d'Afrique du Nord ; on livra les clefs de toute l'économie française, on livra Bizerte. Et quand le général Doyen s'adressait au maréchal Pétain, il ne trouvait aucune réaction favorable.

« Je vais dire des choses que les Français auront honte à entendre » avait dit le général Doyen en commençant sa déposition.

Le témoin qui lui succéda fut un magistrat : le président Caous. Il ne vient pas — ou du moins directement — pour le procès du maréchal Pétain. Il avait demandé à être entendu pour répondre aux appréciations que, la veille, M. Léon Blum avait portées contre la cour de Riom, dont M. Caous avait été président.

M. Caous est frêle de corps et de voix. Mais il a du style et de l'allure. Il fit de son mieux pour démontrer que le serment de fidélité au chef de l'Etat n'empêchait pas un juge d'avoir été « digne et loyal magistrat » comme l'exige l'antique serment professionnel. Et il fut émouvant parfois, car à travers lui, à travers ces paroles qu'il répétait et répétait sans cesse « digne et loyal magistrat » on voyait des générations de gens de robe, on voyait les anciens parlements. Mais il ne put dissiper le gêne, il ne put effacer l'affreuse équivoque.

Et, poussé par la défense, il dut reconnaître que le procureur général Mornet avait accepté son invitation de siéger à la cour de Riom. Le procureur général s'explique avec une violence extrême. Il avait accepté mais refusé par la suite. Car, s'il avait siégé à la cour de Riom, son attitude l'eût fait jeter dans un camp de concentration.

— Vous n'auriez fait ni plus ni mieux que nous, réplique le président Caous.

— L'incident est clos, crie le premier président Mongibeaux. Il suspendit l'audience. Mais l'impression pénible, la stupeur, l'amertume persistèrent.

Et l'on sentit une fois de plus combien et pour combien de temps le régime du maréchal Pétain avait détrempé la France.

J. KESSEL.

1.000 assiettes de soupe avec 22 litres de poudre

Voulez-vous un potage, une entrée, un ragoût, un entremets ? Ouvrez la boîte de conserve du Dr Borsock, prenez une pincée du super-aliment qu'elle contient, ajoutez beaucoup d'eau et suivez le mode d'emploi. Le Dr Borsock est professeur de biochimie à l'Institut technologique de Californie. Après de laborieuses recherches, il a mis au point un mélange de légumes déshydratés, d'épices et de sels minéraux vitaminés, aux emplois multiples. Vingt-deux litres de ce nouvel aliment peuvent donner mille assiettes de soupe. On le fabrique en grande série aux Etats-Unis, où la Société américaine de secours pour la France en a commandé 25.000 kilos.

Les délégués à la conférence de San-Francisco l'avaient goûté et l'avaient trouvé, disaient-ils, à leur goût ! Qu'en pense M. Pineau qui, justement, cherche outre-Atlantique, de quoi corser ses menus ?...

Six tortionnaires de Dachau démasqués par des prisonniers libérés

WEIMAR, 29 juillet (A.F.P.). — Six gardes SS du camp de Dachau, qui s'étaient distingués par leur cruauté, ont été identifiés par des prisonniers politiques libérés, alors qu'ils tentaient de se faire passer pour des prisonniers de la Wehrmacht.

Ils seront jugés comme criminels de guerre.

On retrouve un Rembrandt acheté par Hitler à Paris

MUNICH, 29 juillet (A.F.P.). — Dans un château de Bavière, on a découvert 17 caisses contenant des œuvres d'art volées par les Allemands et parmi lesquelles se trouvait une toile de Rembrandt acquise par Hitler à Paris en 1942.

AINSI VA LE MONDE

L'Algérie élit ses conseillers municipaux

L'Algérie élit aujourd'hui ses conseillers municipaux français et musulmans. La campagne s'est déroulée dans le calme entre les candidats de la « France Combattante » et ceux de la « Liste Républicaine et d'Unité Française », du M.R.P. et des radicaux socialistes. « La France Combattante » a multiplié ses réunions contradictoires alors que son adversaire politique s'est contenté d'une propagande de bouche à oreille.

Il est inutile de dire que ces élections se déroulent sous le programme du C.N.R. et la démocratie.

Des capitaux de collaborateurs français seraient camouflés aux Etats-Unis

WASHINGTON, 29 juillet. — Le Trésor américain a découvert qu'il y a actuellement aux Etats-Unis 420.000 dollars (2 milliards 100.000 francs) de fonds étrangers dont l'origine n'est pas nettement établie mais qui proviennent de France via la Suisse et le Portugal.

On suppose que ces fonds appartiennent à des « collaborationnistes » français. Une enquête est en cours.

■ **Un soldat américain déserteur a été abattu**, place de l'Opéra, par son gardien, comme il tentait de s'échapper.

■ **Un incendie a brûlé 15 hectares** de forêt dans la région de Lons-le-Saunier.

■ **M. Skrzesze w s k i, ambassadeur de Pologne en France**, doit arriver au début de la semaine.

■ **Les généraux Kœnig, Koeltz et Montsabert** sont arrivés à Baden-Baden pour remplir leurs nouvelles fonctions.

■ **Les plans du gouvernement militaire allemand en Grande-Bretagne** (Militärverwaltung England) ont été découverts dans les archives de l'O. K. W. Ils prévoyaient notamment, après l'occupation de la Grande-Bretagne la déportation de tous les hommes de 17 à 45 ans, la dévalorisation de la livre et la non-fraternisation.

■ **Le visa militaire n'est plus nécessaire** aux Américains pour venir en Europe, à l'exception de l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

■ **L'U.R.S.S. va ouvrir des consulats** à Milan, Naples, Gênes et Venise.

■ **« Une cour du peuple »**, pour le jugement des collaborateurs et des criminels de guerre, va entrer en fonction à Prague.

■ **Le meurtrier d'Ahmed Maher Pacha, premier ministre d'Egypte**, a été condamné à mort, mais la date de l'exécution n'a pu être fixée : il ne peut être pendu avant un délai légal de trois semaines, mais ce délai écoulé, il faudra attendre la fin du Ramadan.

■ **Fritz Mandl, le marchand de canons autrichien, réfugié en Uruguay, s'est enfui** en Argentine quand il a appris qu'il ferait l'objet de poursuites. Mais il a été arrêté à son arrivée à Buenos-Aires.

■ **Le nombre des fonctionnaires a doublé** aux Etats-Unis depuis le début de la guerre. Il atteint actuellement 3 millions.

LES PROJETS constitutionnels à la Consultative

Le général de Gaulle prendra la parole aujourd'hui

On siège même le dimanche à l'Assemblée Consultative. Rien ne saurait, en effet, refréner l'ardeur des délégués à la veille de la clôture définitive, arrêtée au 3 août.

Ce matin, pour la troisième séance consacrée aux projets constitutionnels, les tribunes sont désertes, et les délégués, au nombre d'une cinquantaine, se cherchent d'un fauteuil à l'autre, cependant que MM. Tixier et Jeanneney, isolés au banc du gouvernement, ont l'air d'être en quarantaine.

Les sujets à la tribune ne se renouvellent guère, en dépit de l'évidente bonne volonté des orateurs.

M. Lauvray démontre tout d'abord que la Constitution de 1875 n'est pas morte, contrairement à ce qu'ont affirmé certains de ses collègues :

« La résistance elle-même, dit-il, quels que soient ses mérites, n'a pas le pouvoir — le gouvernement non plus — de décider que cett constitution n subsiste plus. »

Au nom du Front National, M. Giovoni conteste l'esprit démocratique des projets gouvernementaux.

« On invoque, dit l'orateur, le rouleau de la stabilité ministérielle. Vichy proclamait le même souci et pourtant quelle cascade de ministres sous ce régime. On craint une dictature ; c'est le même sentiment, la peur du peuple qui empêchait pendant la guerre de lui donner des armes. Tout se passe comme si l'on craignait que le peuple ne se libère trop complètement. »

On entend encore Mme Péri, MM. Pronteau et Kirchmeyer, tous trois hostiles au référendum-plébiscitaire que ce dernier « combattra avec l'énergie froide qui a fait la force des mouvements de résistance ».

La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi. Le général de Gaulle parlera dès l'ouverture de la séance, à 15 heures. M. Jacques Duclos lui succédera à la tribune.

La séance d'hier soir

La discussion, qui s'était poursuivie hier toute la journée, avait été marquée, l'après-midi, par des interventions de M. Robert Lecourt (M.R.P.), Lebon (Fédération Républicaine), Alexandre Varenne, Celui-ci est l'auteur d'un amendement qui permettrait de demander d'une façon claire au peuple français s'il veut confier le soin d'élaborer une nouvelle constitution à une Chambre et un Sénat, ou à une assemblée unique.

Puis, on avait entendu M. Ulmann, l'un des nouveaux « 48 », partisan d'une assemblée omnipotente, et ensuite M. Defferre (S.F.I.O.), dont l'intervention donna au général de Gaulle l'occasion de préciser qu'il était d'accord pour que le gouvernement futur se soumette à un vote de confiance devant l'Assemblée, et que sa préoccupation majeure était que la Constituante remplît son objet, lequel est de faire une Constitution.

M. Robert Salmon

Après quoi, on entendit M. Copeau, puis, dernier orateur de la soirée, M. Robert Salmon (U.D.S.R.).

Celui-ci examine d'abord la solution qui consisterait à prendre la Constitution de 1875 ou à s'en inspirer. Mais il rappelle les critiques qui ont été adressées au Sénat et qui sont, d'ailleurs, justifiées, et il écarte cette solution.

Reste la seconde solution : la Constituante souveraine. Mais ce système, tel qu'il est actuellement présenté, légitime également un grand nombre de critiques. D'autre part, l'assemblée à pouvoirs limités suggérés par le gouvernement dans son projet est inconcevable : telle que le gouvernement en a défini les attributions restreintes.

Cependant, poursuit Robert Salmon, il faut absolument arriver à un accord. On ne peut imaginer de voir le gouvernement se dresser contre l'assemblée ou l'assemblée se dresser contre le gouvernement.

Or, jusqu'à présent, les discours, y compris celui de M. Paul Bastid, président de la Commission, ont été « négatifs ». Aucune solution positive n'a été proposée. C'est ce que Robert Salmon va s'efforcer de faire.

Il est partisan d'une assemblée unique, mais dont les pouvoirs seraient très étendus et bien définis, de même que ceux du gouvernement. Il faut d'abord, indique-t-il, que cette assemblée ait la plénitude du pouvoir législatif. Il faut ensuite qu'elle ait l'initiative des lois concurremment avec le gouvernement.

En ce qui concerne la responsabilité ministérielle, le chef du gouvernement serait élu par elle pour la durée de la Constituante. La confiance lui serait accordée sur un programme défini dans une déclaration rappelant les déclarations ministérielle d'autrefois. En cas de conflit sur tel ou tel projet de loi, on aurait recours à une deuxième lecture pour éviter un vote bâtif. Au cas où un ministre serait critiqué par l'Assemblée, il serait obligé de démissionner après deux votes de « censure ». Enfin, il devrait être entendu que le statut des libertés publiques doit relever exclusivement de l'Assemblée.

Robert Salmon note alors que si le gouvernement acceptait ces diverses dispositions, il n'y aurait plus de difficulté pour qu'il se mette d'accord avec l'Assemblée consultative et c'est sur les termes de cet accord qu'on pourrait procéder à un référendum, lequel serait ainsi dépouillé de ce caractère trop personnel qui inquiète — bien à tort d'ailleurs ! — certains délégués.

LE CARDINAL HLOND est rentré en Pologne

MOSCOU, 29 juillet (A.F.P.). — La radio soviétique annonce que le cardinal Hlond, primat de Pologne, qui, après avoir été arrêté et déporté par les Allemands au début de la guerre, s'était rendu au Vatican, est arrivé à Poznan, venant de Rome par avion.

Irène HILDA

VEDETTE AMÉRICAINE

reçoit à New-York son frère

Bernard HILDA

VEDETTE FRANÇAISE

Irène Hilda, qui fut, avant la guerre, sacrée « Reine du swing », a Paris, est devenue Américaine et on l'a revue dans la capitale, il y a quelques mois, comme « captain » de l'armée américaine.

Irène Hilda obtient le plus vif succès actuellement en Amérique et, à son retour de Miami, où elle avait été chanter pour des œuvres de guerre, les acteurs de New-York, Sonia Henie en tête, lui avaient réservé une chaude réception.

Irène Hilda est aussi la plus heureuse des femmes depuis que son frère Bernard est venu la rejoindre en Amérique.

Sur la Côte d'Azur, personne n'a oublié Bernard Hilda, qui fut le créateur de « Si tu vas à Paris... » qu'il devait lancer ensuite à Barcelone, non sans avoir la larme à l'œil chaque fois qu'il l'interprétait. En Espagne, Bernard Hilda fut une Providence pour ceux de nos compatriotes qui rejoignaient les Forces libres.

Le tandem fraternel des Hilda est maintenant réuni en Amérique.

Si Irène est Américaine, Bernard, lui, est toujours Français et, sans doute, les verrons-nous bientôt à Paris, car, depuis quatre ans qu'il joue « Si tu vas à Paris... » sans y avoir mis les pieds, Bernard Hilda commence, malgré tout, à avoir des fourmis dans les jambes...

Jean ESKENAZI.

Suite de l'article de lord VANSITTART

" Si une alliance franco-britannique avait été conclue en 1944, les événements auraient pris un cours très différent "

Nous n'avons signé, et les Français n'ont garanti aucun accord relatif à l'évacuation de la Palestine ; il n'y a donc ici aucune analogie avec l'affaire syrienne, si ce n'est qu'en Palestine nous ne sommes populaires ni auprès des juifs ni auprès des Arabes. Et beaucoup des nôtres sont continuellement assassinés dans ce pays en y remplissant la tâche ingrate d'y maintenir l'ordre.

Je voudrais que les Français s'habituent à l'idée qu'ils sont moins aimés qu'ils ne le pensent ; alors ils n'attribueront plus ce phénomène naturel et désagréable du rude XXe siècle aux machinations de leurs bons amis d'outre-Manche.

La politique anglaise vue de l'intérieur

J'ai vu de l'intérieur la politique britannique, pendant la plus grande partie de ma vie : elle a été quelquefois sotte, quelquefois désagréable, surtout opportuniste et pacifique, quelquefois inexistante, mais jamais machiavélique. *J'ai souvent souhaité, à la vérité, que surtout dans ses rapports avec l'Allemagne, elle ait été un peu plus dure, plus subtile et plus pénétrante.* Je savais à quoi m'en tenir à propos des Allemands et j'ai été, pendant longtemps, généralement regardé comme une sorte de monstre pour l'avoir hautement proclamé.

On ne peut plus étonner le monde par l'ingratitude

Il y a cent ans, le prince Schwarzenberg déclarait qu'il étonnerait le monde par son ingratitude. Le fait est devenu impossible aujourd'hui, parce que, les sages le savent, cette marchandise ne fait jamais défaut.

Quand les Français auront reconnu cette vérité, sans amertume, il faut qu'ils se rendent compte, qu'en fait, nous ne sommes pas plus responsables de leurs difficultés qu'ils ne le sont des nôtres. Et certes, il leur est naturellement plus dur de faire cet effort, après des années de malheur et de souffrances imméritées.

Néanmoins, cet effort est nécessaire, car il est indigne de l'intelligence française et de la nôtre de nous attribuer la politique de l' « ôte-toi de là que je m'y mette ».

D'abord, nous avons bien assez d'ennuis pour vouloir leur en ajouter gratuitement.

Ensuite, les ministres de Sa Majesté, quels qu'ils soient, sont francophiles.

Enfin, même s'ils n'étaient pas francophiles, aucune politique déshonorante ou même aucune arrière-pensée n'aurait la plus faible chance de survivre à cinq minutes de débats au Parlement. Je peux le garantir. Je demande donc aux Français de se détendre et que nous laissions l'histoire reprendre son cours naturel. Ce qui est dans la nature de l'histoire, c'est l'union entre la Grande-Bretagne et la France. Il n'y a eu jusqu'ici que trop d'histoire contre nature.

Pour finir, je demande à mes amis français de ne pas prendre trop à cœur ce que j'ai dit. **Les nations ne sont plus aimées pour elles-même et je me demande si elles l'ont jamais été.** Mais beaucoup d'entre nous sont toujours profondément attachés à la France. Quand je parlais à la radio pour le 40e anniversaire de l'entente cordiale, mon courrier comptait en moyenne une lettre hostile sur cinq cents. Les Français manifesteront leur sagesse en ne compliquant pas, par la dénonciation d'incroyables méfaits, la tâche de leurs amis éprouvés.

Si une alliance anglo-française avait été conclue en 1944 — comme elle aurait naturellement dû l'être — les Français n'auraient pas tenu de tels propos, parce que les événements auraient pris un cours très différent. On n'a pas seulement perdu beaucoup de temps, on l'a mal employé. Il faut le rattraper maintenant, car, le premier désaccord de l'après-guerre est survenu précisément entre les deux nations qui devraient être les dernières à être séparées par un malentendu.

Copyright by France-soir *and lord Vansittart.*

LE VATICAN SE RÉJOUIT de la victoire travailliste

...Mais s'inquiète de ses répercussions en Italie et en Espagne

(De notre envoyé spécial permanent Jean D'HOSPITAL)

ROME, 29 juillet (via Londres, par Radio-France).

Au Vatican, la victoire remportée par les travaillistes a été accueillie favorablement. Et rien n'est plus frappant que le contraste de la joie exultante des cercles gouvernementaux de Rome pour l'accession du major Attle au pouvoir — dont ils attendent peut-être des avantages excessifs — et la pudeur des milieux de la Curie où l'on s'efforce, assez mal, de céler une satisfaction presque générale.

Au Vatican, comme ailleurs, on cherche à s'expliquer l'échec cuisant de Churchill, de l'homme qui a sauvé l'Empire et la liberté du monde, et des siens. Etant donné la ténuité des réactions dans l'atmosphère du Saint-Siège, il est malaisé de rapporter la réponse qui y est faite, d'autant plus qu'elle rend un son particulier.

La voici cependant :

Le « poids de la guerre »

— La décision du peuple anglais découle plus qu'on ne croit « du poids de la guerre ». Le poids des douleurs et des émotions accumulé pendant la longue bataille, le poids des séparations, des vacances du cœur. Il semble bien que les femmes aient voté travailliste. Elles ont ainsi cédé soudainement au désir de dépouiller, en quelque sorte, leurs fils, leurs pères, leurs maris, leurs frères, leurs fiancés de leur appareil guerrier. Plus qu'une lassitude matérielle, c'est un appétit spirituel de vie privée qu'elles ont exprimé après tant de sinistres épreuves. Nous rejoignons là, avec une ampleur nouvelle, la réaction naturelle des peuples qui ont, par patriotisme, librement consenti aux disciplines du feu. Et cela pèse très lourd.

Quant au côté purement politique du succès travailliste, on y voit au Vatican une légitime tendance des hommes vers une plus grande justice sociale conforme aux prévisions et aux exhortations du pape, dans son message de Noël 1944. On rappelle que le Saint Père, à cette occasion, avait exposé les principes d'un socialisme qui, pour être entièrement édifié sur des sentiments chrétiens, n'en est pas moins très avancé. Le programme travailliste n'est pas fait pour l'effaroucher. Au contraire.

On note, toutefois, une sourde inquiétude au Saint Siège sur les répercussions que peut avoir le résultat des élections anglaises sur celles qui se dérouleront bientôt dans différents pays européens, et en tout premier lieu en Italie et... en Espagne.

L'appel des forces désordonnées

On considère, en effet, que si les électeurs de Grande-Bretagne ont atteint une remarquable maturité politique et que si ceux de France ont toujours su traduire leur volonté dans un sens constructif et dans le cadre de la légalité, les « peuples des nouvelles démocraties » comme l'Italie, entraîné par l'exemple britannique, pourraient céder à l'appel « des forces désordonnées » et se trouver débordés par elles.

Le Vatican est favorable à un socialisme même audacieux à condition qu'il se développe dans l'ordre. Qui donc disait : « Je suis révolutionnaire chez les autres » ?...

RAVITAILLEMENT

VIANDE DU 30 JUILLET AU 5 AOUT. — Tous consommateurs : 125 gr. contre tickets n° 1 et BA d'août. — Suppléments : J3 : 100 gr. contre DX d'août. — Travailleurs de force : 100 gr. contre n° XI de juillet. — Régimes 3, 3 bis et 4 : tickets spéciaux du 3e trimestre.

VIANDE DE CHEVAL. — 90 gr. contre BC d'août.

TICKETS PROROGES. — **Viande bouchère** : BD et BK de juillet (125 gr.). — J3 : DO de juillet (100 gr.). — T.F. : IX de juillet (90 gr.). — **Charcuterie** : n° 1 de juillet (90 gr.). — **Cheval** : n° 1 de mai (90 gr.).

TICKETS PERIMES LE 30 JUILLET. — DF février (oranges pour E). DW mars (noix J2). DK mars (dattes J3). DQ avril (endives E, J1, J2, J3). DJ avril (noix J3). DJ avril (dattes E, J1, J2, M, C., V.). DO mai (noix J1). DW juin (noix J1). DW juin (pruneaux J2).

France-soir 6e DERNIERE Sports 6e DERNIERE France-soir

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ATHLÉTISME A BORDEAUX

Marcel HANSENNE a surclassé PUJAZON

qui était dans un mauvais jour

Cinq coureurs ont couvert les 1.500 m. en moins de 3 m. 58 s.

(De notre envoyé spécial Gaston MEYER)

BORDEAUX, 29 juillet.

On attendait un grand duel Hansenne--Pujazon sur la piste bordelaise remise à neuf par les soins de M. Joffet, d'une façon qui fait honneur à la F. F. A., à laquelle, en l'occurrence, on ne peut ménager les compliments... Or, de duel, il n'y en eut point dans ce 1.500 mètres couru à l'avance : vite au début, vite à la fin, lent au milieu.

Pujazon s'était dit : « Hansenne doit être déprimé à la suite de ses deux défaites de Berne, fatigué même puisqu'il a couru plus souvent et plus dur que moi... C'est le moment de m'attaquer à sa suprématie en demi-fond.

Mais Hansenne avait une supériorité sur Pujazon : celle d'avoir osé, à Berne et à Lausanne, s'attaquer aux fameux Suédois. Il avait lutté contre eux, pris leur mesure... A l'inverse de ce qu'on aurait pu penser, ces contacts lui avaient donné un moral de fer.

Quand Pujazon attaqua, à 50 mètres du poteau, attaque peu appréciée d'ailleurs, Hansenne suivit avec aisance. Il a facilité que s'il s'était agi d'un simple galop d'entraînement. A l'entrée de la ligne droite, le recordman surclassa son opposant, menacé par Wartelle.

Cinq en moins de 3 m. 58 s.

Ce 1.500 mètres fut remarquable par la tenue générale des concurrents, à part Chypré, fatigué, et un dépit des abstentions de Breistroffer et de Meiss, qui valent moins de 4 minutes. C'est ainsi que Wartelle, en 3'56"7/10, fut son record personnel, que Vernier, en 3'57"8/10, pulvérisa le sien de près de 4 secondes, temps égalé par Pouzieux, qui bat enfin les 4 minutes, aspiration vieille de cinq ans,

Un beau 400 mètres en perspective

Les éliminatoires ont manqué d'intérêt faute d'un très large champ de concurrents. Pourtant, le 400 mètres a donné satisfaction, puisque les six qualifiés paraissent capables de descendre au-dessous de 50 secondes et que Sandrin, d'Aurillac, a été éliminé en 50'2/10, et Santoni, du P. U. C., en 50"9/10. Immélé, en 50", a fait une belle impression de puissance et de vitesse ; il battit Vives et Siconney, crédités eux aussi de 50".

Sigonney, grand favori, courut en 49"3/10 devant le mulâtre Risson, souple et ordonné, 49"7/10, et Marcillac, qui avait déjeuné trop tard, 50"3/10.

Sur 100 et 200 mètres, Valmy fut le seul à produire une réelle impression, malgré une légère douleur à l'aine. Foussard, lourd et contracté, mais qui eût été quand même son seul rival, se claqua malencontreusement dans les 4 fois 100, gagné par l'équipe plus homogène du Stade Français en 43"3/10 devant le P.U.C., le Lyon Olympique et le C. A. F.

Pour mémoire, signalons la nouvelle victoire de Joanblanc dans le triple saut et la belle impression donnée par Mlle Ostermeyer, de Tunis, qui, avec 11 m. 485, bat le record féminin du lancement du poids.

Belle seconde journée

La seconde journée s'annonce fort intéressante. A défaut du match Foussard-Valmy tant attendu, on se rabattra soit sur le 5.000 mètres, soit sur le 5.000 mètres, où l'état physique de Pujazon donne grande confiance à Breistroffer et à Battaglia, mis au vert par son entraîneur depuis son séjour à Paris.

Si la piste tient et si le temps menaçant se maintient, on peut s'attendre à d'excellentes performances.

Pas brillants les juniors !

Les champions juniors n'ont pas été aussi brillants qu'on s'y attendait. Rousseaux (Lille), éliminé en série du 100 m. en 11 s. 4/10 par Kebers et Martel en 11 s. 1/10 et Cradet (Creil) en 22 s. 9/10.

Que fera Bini aujourd'hui sur 800 mètres auquel ne participeront ni Dacheux ni Gauvin malades ?

Roanne remplacera-t-il Toulouse ?

On sait que le Football Club de Toulouse, mécontent d'être classé en deuxième division du championnat de France de football, a décidé de renoncer au professionnalisme. Toutefois, la Ligue professionnelle de Football n'a pas encore été officiellement avisée de cette décision, et elle conserve l'espoir que le club toulousain participera, la saison prochaine, aux championnats.

En cas de défection des Toulousains, il est vraisemblable que Roanne entrerait en lice.

« JE NE SAIS SI JE COURRAI LE CINQ MILLE »

se lamente Pujazon...

BORDEAUX, 29 juillet. — *« J'ai mal aux mollets », se lamente Pujazon sur la table de massage, et « je ne sais si je participerai demain aux 5.000 mètres », nous dit Raphael, en condition physique quelconque et surtout déprimé par sa défaite. Mais qui, raisonnablement, pourrait le vaincre sur 5.000 mètres ? Un seul, peut-être, dans un grand jour.*

Envoyé spécial... partout !

HUIT HEURES. — « Allô l'Oncle ? Ici Février ! Tu sais qu'aujourd'hui « France-soir » est rédigé, composé, imprimé, vendu au bénéfice intégral du Comité d'entr'aide aux prisonniers et déportés de la presse. Viens tout de suite, on a besoin de toi. »

— D'accord, mais la saison de boxe est terminée. Je pars en vacances demain. Je suis en train de monter ma ligne à truites...

— Pas d'histoire ! Lâche tes racines, ton moulinet. On compte sur toi.

— Je ne connais que la boxe et...

— Veux pas le savoir ! Faut ve-nir tout-de-suite ! C'est un ordre !

— Bon... bon... on y va...

NEUF HEURES. — Pas d'avion spécial façon monotouriste pour Bordeaux (Championnats de France d'athlétisme) ou pour Toulouse d'où part l'assaut des grimpeurs ! Mais le « motard » prétapé m'attend. Casse-croûte dans la musette, stylo emplì, je m'installe sur le tan-sad. En route pour le pont de l'Alma, le Parc des Princes, Roland-Garros, les Tourelles. Un rêve !

Tout cela c'est peut-être très joli... mais, moi, je n'y connais pas grand'chose.

Enfin, je tenterai tout de même de vous raconter ce soir ce que j'ai vu... Mais, hein, faudra être indulgent...

Georges SCHIRA.

Savez-vous qu'hier...

✕ **Carrara a aisément remporté à Longchamp le Critérium des coming-men, battant de 4 secondes Diot et Rioland.**

✕ **...Rossi, Grauss et Chapatte ont été battus à Nice par Mercolini, tandis que Blanchet triomphait de Le Boulet en poursuite.**

✕ **...A Wimbledon, dans le tournoi interallié de tennis, Destremeau l'a emporté sur Dan Maskell, « pro » anglais, par 2-6, 6-4, 6-4.**

100 km. derrière motos au Parc pour un titre déjà attribué !

Les meilleurs stayers français vont se mettre en piste tout à l'heure pour la 3e épreuve finale du championnat de France de demi-fond.

A l'exception de Lesueur qui, brûlé accidentellement, est en traitement à l'hôpital, tous les qualifiés seront là : Lemoine, Chaillot, Claverie, Lamboley et A. Serès.

Mais, depuis sa victoire dans la deuxième épreuve, celle de Marseille, Lemoine ne peut plus être battu au classement général. Et, même s'il termine dernier, il endossera le maillot tricolore ! Formule excellente, on le voit, que celle de ce championnat !

Au programme également, un match omnium entre le V.C.L. et une équipe mixte, et une épreuve de vitesse dont Lohmuller est le favori.

LE MENU SPORTIF DOMINICAL

EN PROVINCE se déroulent deux grands événements :

— à Bordeaux, les Championnats de France d'athlétisme,

— et dans les Pyrénées, le Critérium cycliste du Sud-Ouest, avec départ et arrivée à Toulouse.

A PARIS :

Canoé-kayak, à 15 h., au pont de l'Alma, les championnats de France ;

Cyclisme, à 14 h. 30, au Parc des Princes, troisième épreuve finale du championnat de France de demi-fond. Demain, également à 14 h. 30, à Saint-Denis et à la Cipale ;

Natation, à 15 h., aux Tourelles, finale des championnats de Paris ;

Pelote basque, à 15 h., au fronton de Paris, quarts de finale des championnats de France à mains nues, pala et petit gant.

Tennis, à 13 h., à Roland-Garros, suite des championnats de France.

ET VOUS LIREZ DANS LA DERNIERE SPORTIVE DE « FRANCE-SOIR », TOUS LES RESULTATS ET COMPTES RENDUS DE CES DIFFERENTES EPREUVES.

Aux championnats de Paris de natation

Seuls BLANC, GROSBORNE et LE MORVAN peuvent être inquiétés

Tandis qu'à Tourcoing, Toulouse, Marseille, etc., les provinciaux disputeront leurs championnats régionaux, les nageurs parisiens s'affronteront aux Tourelles.

Si Kovacs, Josette Delmas, Monique Berlioux et Raymond Mullinghausen et le Racing dans le relai 10 × 100 sont à peu près certains de remporter, sans difficultés, les titres de champions de Paris, trois épreuves promettent d'être très disputées.

D'abord le 100 mètres dos où Blanc pourrait bien être battu par Cecchini.

Puis le 200 m. brasse avec l'assaut que Luslen et Arène porteront à Grosborne.

Et enfin le 400 m. nage libre dont Le Morvan sera le favori malgré les progrès réalisés par Lugan et Fourcade.

QUI EST-CE ?

Amateur de l'Avia. De taille ...interminable. Le profil de l'oncle Hercule. Mais ses crochets sont plus secs que des coups de bâton... de « flic ». Inévitable est imbattu depuis 1940 !

André MENNEGAULT.

Dans les championnats de France de tennis

Les exempts « entrent » à Roland-Garros

Les vedettes masculines feront leur apparition cet après-midi sur les courts de Roland-Garros.

Peu de chose à retenir de la journée d'hier, si ce n'est la facile victoire de Colin sur Médecin (6-2, 6-0) et l'élimination de Gallepe par Bolelli (6-4, 6-2).

Chez les dames